

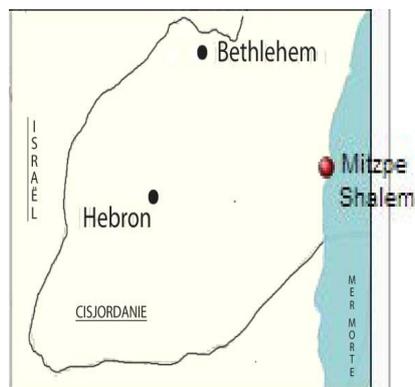
Les secrets cachés... des produits de beauté AHAVA

Ce que leur publicité vous dit :

« Fidèles à notre philosophie de protection de la beauté et des ressources naturelles de la région, nous avons toujours entretenu une relation passionnée et bienveillante avec la mer morte en travaillant avec attention et respect le long de ses rives envoûtantes » ...

Ce que leur publicité vous cache :

- AHAVA fabrique ses produits cosmétiques dans les colonies de Mitzpe Shalem et de Kaliya en Palestine, en utilisant les minéraux de la Mer Morte.
- Bien qu'un tiers de la rive ouest de la Mer Morte soit située en Cisjordanie, Israël interdit l'accès au littoral et à ses ressources aux Palestiniens.
- La cour Internationale de Justice de la Haye a réaffirmé en 2004, l'illégalité de la construction des colonies de peuplement ce qui inclut la construction de sites industriels. L'usine AHAVA existe donc en violation du Droit International.
- Les produits de beauté AHAVA portent la mention « made in Israël » et bénéficient à ce titre d'un tarif douanier préférentiel en raison de l'accord d'association U.E.-Israël entré en vigueur en 2000. Or son article 83 exclut les produits des colonies, des avantages fiscaux dont jouissent ceux du « territoire israélien ». Il s'agit donc d'une double fraude, au code du commerce français qui interdit la falsification des « règles d'origine » des produits et à la directive européenne du 11 mai 2005 « relative aux pratiques déloyales des entreprises vis-à-vis des consommateurs » et d'une infraction douanière pour non paiement des taxes d'importation dues.
- La Mer Morte est en danger. Sa superficie a déjà diminué d'un tiers depuis 1960 et aujourd'hui son niveau baisse de plus d'un mètre par an. Les causes essentielles en sont : la surexploitation du Jourdain sa seule source d'eau douce utilisée à des fins d'irrigation au service de l'agriculture intensive Israélienne et les industries minérales dont le processus d'extraction entraîne chaque année la disparition de près de 800 millions de mètres cubes d'eau !



En achetant les produits de beauté AHAVA, vous contribuez :

- à l'expansion des colonies illégales,
- au vol des terres palestiniennes,
- à l'appauvrissement des ressources en eau de la région par l'assèchement du Jourdain,
- à l'exploitation de la Mer Morte, au mépris de son héritage, culturel et de son rôle écologique majeur,
- à la violation du Droit International et Communautaire (U.E.).



<http://www.bdsfrance.org/>
COMITE BDS 67

AHAVA : Une exclusivité de votre magasin SEPHORA ...

Contact : comitebds67@gmail.com